URGENCE FISSURES BROSSARD · 100 % QUÉBÉCOIS

Que faire en cas d'infiltration d'eau ou de fissure de fondation

Guide à garder sous la main. Information générale, pas un diagnostic.

1. Sécurité d'abord

EN CAS D'URGENCE

Si une personne est en danger : **9-1-1**. Si de l'eau entre au sous-sol et approche des prises, des appareils ou du panneau électrique : **NE TOUCHEZ À RIEN** et appelez Hydro-Québec au **1 800 790-2424** pour faire interrompre le service.

- Si le courant a été coupé, seul un **maître électricien** peut le rétablir.
- Si le service n'a pas été coupé mais que l'eau est entrée, consultez un maître électricien avant de rétablir le courant.
- Ce site n'est pas un service d'urgence : il met en relation, sans promesse de délai.

2. Documenter avant de nettoyer

- Photos et vidéo de l'eau, des murs, de la dalle et des objets touchés (avec un objet ou une règle pour l'échelle).
- Notez la date, l'heure, la météo récente et la hauteur de l'eau.
- Pour une fissure : mesurez sa largeur et sa longueur, puis tracez un trait de crayon à chaque extrémité avec la date. Revérifiez chaque semaine.
- Gardez les objets abîmés et les factures jusqu'à confirmation de l'assureur.

3. Limiter les dégâts (quand c'est sécuritaire)

- Surélevez ou déplacez les objets de valeur et les documents.
- Pendant de fortes pluies, limitez l'usage d'eau (douche, lavage), comme le recommande la Ville de Brossard.
- Vérifiez que les gouttières rejettent l'eau loin de la fondation et que la pompe de puisard fonctionne.

4. Appeler votre assureur

- Avisez-le rapidement : votre contrat peut prévoir un délai de déclaration.
- Demandez si votre contrat couvre l'**infiltration par le sol** et le **refoulement d'égout** (avenant souvent appelé « eau du sol et égouts » selon CAA-Québec), le montant de la protection et la franchise.

5. Choisir un entrepreneur

1. Demandez **2 ou 3 soumissions écrites** comparables (mêmes travaux).
2. Vérifiez la **licence RBQ** dans le registre de la Régie du bâtiment, ses sous-catégories et le cautionnement.
3. Exigez une preuve d'**assurance responsabilité civile**.
4. Exigez une **garantie écrite** : durée, ce qui est couvert, transfert possible.
5. Méfiez-vous d'un prix très bas sans explication, d'une pression pour signer le jour même ou d'une soumission seulement verbale.

6. Fiche de suivi d'une fissure

Date	Largeur (mm)	Longueur (cm)	Eau / humidité ?	Notes

Une fissure qui s'allonge, s'élargit, laisse passer de l'eau, ou un mur qui bombe : **faites-la évaluer rapidement** par un professionnel.

Urgence Fissures Brossard · urgencefissuresbrossard.ca · contact@urgencefissuresbrossard.ca · 579 881 8861 (boîte vocale pour l'instant)
Service gratuit de mise en relation, offert à Brossard seulement pour l'instant. Service en démarrage : partenaires en sélection, aucun délai garanti. Les travaux sont facturés par l'entrepreneur.

Sources : gouvernement du Québec, « Protéger sa maison et ses biens en cas d'inondation » (quebec.ca) ; Ville de Brossard, « Fortes pluies : comment protéger votre maison et prévenir l'infiltration d'eau » ; CAA-Québec, « Dégâts d'eau et assurance : couvert ou pas ? » ; Régie du bâtiment du Québec, « Vérifier la licence d'un entrepreneur » (rbq.gouv.qc.ca). Document d'information générale, mis à jour le 23 novembre 2026.